

Les déterminants



wordclouds.com

Objectifs

- Distinguer un nom indéfini et un nom défini
- Choisir le déterminant correct selon le contexte et la fonction
- Rendre les déterminants à la forme correcte selon les propriétés du nom

Observez et déduisez

Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

Reçu **la** réponse de **ma** tante Philomène, avec deux billets de cent francs, – juste ce qu'il faut pour **le** plus pressé. **L'**argent file entre **mes** doigts comme **du** sable, c'est effrayant.

Il faut avouer que je suis d'**une** sottise ! Ainsi, par exemple, **l'**épicier d'Heuchin, M. Pamyre, qui est **un** brave homme (deux de **ses** fils sont prêtres), m'a tout de suite reçu avec beaucoup d'amitié. C'est d'ailleurs **le** fournisseur attitré de **mes** confrères. Il ne manquait jamais de m'offrir, dans **son** arrière-boutique, **du** vin de quinquina et **des** gâteaux secs. Nous bavardions **un** bon moment... Bref, en prenant **ma** commande, il m'a dit **un** jour, gentiment : « J'ajoute trois bouteilles de quinquina, ça vous donnera **des** couleurs. » J'ai cru bêtement qu'il me les offrait.

Mon confrère de Verchin, qui n'est pas toujours **des** plus discrets, a cru devoir faire sous forme de plaisanterie, allusion, devant M. Pamyre, à **ce** petit malentendu. M. Pamyre en était sincèrement affecté. « Que M. **le** curé, a-t-il dit, vienne autant de fois qu'il lui plaira, nous aurons **du** plaisir à trinquer ensemble. Nous n'en sommes pas à **une** bouteille près, grâce à Dieu ! Mais **les** affaires sont **les** affaires, je ne puis donner **ma** marchandise pour rien. »

Journal d'un curé de campagne, Georges Bernanos ([domaine public](#))

Considérez ces questions :

- Parmi les mots soulignés, trouvez des exemples qui indiquent que le nom qui suit a les propriétés suivantes :
 - il est identifiable (spécifique)
 - il n'est pas identifiable (non-spécifique)
 - il fait référence à une catégorie générale de choses
 - il appartient à quelqu'un
 - c'est un nom massif
 - c'est un nom comptable
- Quels noms ne sont pas précédés d'un mot souligné ? Pourquoi ?
- Quels mots soulignés observez-vous avec un nom masculin et singulier ? féminin ? pluriel ? Pourquoi est-ce que le mot féminin *arrière-boutique* est précédé du mot masculin *son* ?

Introduction

Un déterminant est un mot qui détermine ou qualifie le sens d'un nom en exprimant des concepts tels que la quantité et le caractère défini. Il n'y a jamais plus d'un déterminant par nom et il est toujours placé avant le nom. Les déterminants s'accordent typiquement en genre et en nombre avec les noms qu'ils modifient.

Les déterminants peuvent être définis ou indéfinis. Un déterminant défini exprime que le nom qu'il modifie est identifiable. Par exemple, dans la phrase ci-dessous, **le** et **sa** sont des déterminants définis. La phrase parle d'un *livre* et d'une *soeur* spécifiques que les locuteurs peuvent identifier.

Il prend **le** livre de **sa** soeur et commence à lire.

Par contre, la phrase suivante contient des déterminants indéfinis : **un, quelques, du, et une**. Ces déterminants introduisent des noms qui ne sont pas spécifiques.

Il porte **un** plateau avec **quelques** tasses, **du** sucre et **une** cafetière.

Une fois qu'une entité est introduite dans un discours, typiquement à l'aide d'un déterminant indéfini, il devient identifiable. La prochaine fois que l'on en parle, on peut donc généralement utiliser un déterminant défini :

C'est **un** livre de rédemption. **Ce** livre a été très bien traduit.

En introduisant quelque chose, on peut quand même utiliser un déterminant défini si la chose est spécifique ou identifiable autrement, par exemple si c'est observé dans la situation (*ce gâteau*, en montrant par le doigt), si c'est identifié par le contexte de la phrase (*les chaussures de Sophie, les chaussures que je t'ai données hier*), ou si on parle de manière générale (*le riz est bon pour la santé*).

Les déterminants définis

Il y a trois sortes de déterminants qui modifient un nom défini. L'article défini (**le**) fournit un sens défini sans autre modification du nom. Les déterminants possessifs (**mon, ton, son, notre, votre, leur**) expriment en plus que le nom est possédé. Le déterminant démonstratif (**ce**) indique que le référent du nom est identifiable parce que c'est observé dans la situation ou vient d'être mentionné.

l'article défini

L'article défini (**le**) fait l'accord en genre et en nombre avec le nom qu'il modifie :

- masculin singulier - **le (l')**
- féminin singulier - **la (l')**
- masculin et féminin pluriel (**les**)

Le et **la** deviennent tous les deux **l'** lorsqu'ils précèdent un nom commençant par une voyelle ou un **h** muet : *l'université, l'hôpital*. C'est ce qu'on appelle **l'élision**.

Contrairement à **le** et **la**, **les** n'a pas de forme contractée et réduite. Lorsque **les** est suivi d'un mot commençant par une voyelle ou un **h** muet, le **s** final normalement silencieux de **les** est prononcé, produisant un son **/z/**. Ce son supplémentaire reliant deux mots est appelé **liaison**.

Notez que l'élision et la liaison apparaissent avec la plupart des mots commençant par **h** : **l'homme, les_(z)_hommes, l'hiver, les_(z)_hivers**. Les exceptions à cette règle sont les mots commençant par un **h** aspiré : le haricot, les haricots, le héros, les héros.

Élision

Liaison

Pas d'élision/liaison devant une consonne

l'animal	les animaux	le chat, les chats
l'hôtel (<i>h</i> muet)	les hôtels (<i>h</i> muet)	la harpe, les harpes (<i>h</i> aspiré)

❗ **Information** : Le **h** aspiré, comme le **h** muet, n'est pas prononcé. Mais le **h** aspiré bloque l'élision et la liaison alors que le **h** muet les permet. En général, les mots venus du latin ont un **h** muet alors que ceux empruntés du vieux-francique, une ancienne langue germanique, ont un **h** aspiré. Cette différence est due au fait que le **h** des mots empruntés du vieux-francique était prononcé jusqu'au 17^e siècle (ou même plus tard dans certains dialectes). La consonne n'est plus prononcée aujourd'hui, mais ses effets sur la liaison et l'élision ont duré.

L'article défini est utilisé dans les contextes suivants :

- pour un nom spécifique ou qui a déjà été spécifié

Le matériel pour **les** exercices n'était pas forcément très adapté.

- pour un nom exprimant une catégorie entière ou un concept général

Les enfants ont de plus en plus tôt un smartphone.

L'argent et **le** pouvoir ne nous survivent pas.

- pour le complément d'un verbe de préférence (*aimer, préférer, détester*), car le nom indique une catégorie entière

J'adore **les** cacahuètes.

C'est marrant que t'aimes pas **le** foot.

Son caractère lui fait préférer **les** moyens pacifiques à **la** violence.

- avec des moments de la journée, des jours de la semaine et des saisons pour indiquer la récurrence habituelle

Allez-y tôt **le** matin ou tard **le** soir.

Il allait à la messe **le** samedi soir car il ne pouvait pas y aller **le** dimanche.

L'été, on mange dehors, sous les arbres.

- devant les titres (mais pas devant *monsieur, madame, mademoiselle*)

Le président Obama ne manque pas d'exploiter les divisions de l'opposition.

☒ **Information** : Si on s'adresse directement à quelqu'un par un titre, il n'y a pas d'article devant le titre : *Très heureuse d'avoir fait votre connaissance, docteur Russel, et merci de m'avoir accordé ces quelques minutes.*

- devant les dates

Il débutera **le** 5 juillet.

- pour le prix de quelque chose par unité

Chez un professionnel, ça coûte entre 20 et 45 euros **la** séance.

Cela coûte 42 euros **le** mètre carré.

- avec des parties du corps

Simon lui jeta un regard sombre, alors il ferma **la** bouche et baissa **les** yeux.

Elle met sa tête en arrière et se masse **les** yeux.

Notez que le déterminant possessif peut aussi être utilisé avec les parties du corps (*Elle met **sa** tête en arrière*). L'article défini est obligatoire seulement si le possesseur est déjà indiqué par un pronom précédent (elle **se** masse **les** yeux; elle **lui** lave **la** main).

Par contre, un déterminant indéfini est utilisé si la partie du corps est modifiée par un adjectif qui précède le nom. Dans la phrase suivante, *un énorme nez* veut simplement dire que le nez du patient est énorme, alors que *l'énorme nez* voudrait dire qu'il y a un énorme nez spécifique qui a déjà été introduit.

Un patient entre avec **un énorme** nez et **d'immenses** oreilles.

☒ **Information** : L'article est généralement répété dans une série de noms, contrairement à l'anglais. Par exemple: // *enregistre **les** appels, **les** e-mails, et **les** SMS.*

Omission de l'article

Les noms de personnes n'ont pas d'article, sauf pour désigner une famille ou pour parler des personnes avec un certain nom sans parler d'une personne en particulier.

Antoinette et **Juliette** sont assises et prennent des notes.

Pour avoir ma fête, mon jour comme **les** Catherine ou **les** Julie !

Les villes n'exigent généralement pas d'article en français.

Il quitta **Berlin** comme il avait quitté **Paris**.

Les continents, les pays, les états, les régions et les océans nécessitent généralement un article (**l'**Afrique, **la** France, **le** Texas, **la** Bourgogne, **l'**Atlantique etc.), mais il existe quelques exceptions : Haïti, Israël, Madagascar, etc. (voir [Prépositions](#))

Les mois ne nécessitent jamais d'article.

Or les budgets municipaux ne sont pas votés avant **février** ou **mars**.

Les jours de la semaine ne nécessitent pas d'article dans les cas où ils n'indiquent pas une récurrence habituelle.

Je vous rappelle que je serai à Paris de **mercredi** à **samedi**.

Après le verbe *parler*, les langues peuvent paraître avec ou sans article. *Parler français* peut avoir le même sens que *parler le français* (savoir parler cette langue) ou *parler en français* (utiliser le français dans une circonstance quelconque).

Il parle **français** comme vous et moi.

Beaucoup de jeunes originaires de l'Afrique francophone écrivent et parlent **le français** mieux que nous.

Un nom qui est le complément d'un autre nom n'a généralement pas d'article. C'est marqué seulement par la préposition **de**.

Il s'éloigne pour nettoyer avec soin ses **chaussures de foot**.

Il n'y avait que nous, les gosses, à rester en **maillot de bain**.

Il n'y a jamais d'article après la préposition **en**.

L'obligation alimentaire peut être exécutée **en nature** ou **en espèces**.

Les prépositions **avec, pour, par, et sans** permettent souvent comme complément un nom sans article.

C'est **sans doute** la volonté des dieux.

L'idée de liberté est irréalisable, parce que personne ne sait en user **avec discrétion**.

Ces réformes avaient **pour but** de diminuer le pouvoir du clergé en faveur de l'aristocratie et des représentants impériaux.

Prévenez le vigneron de votre arrivée **par téléphone**, il sera ravi de vous accueillir.

Plusieurs expressions verbales incluent un nom sans article, surtout avec les verbes **avoir** et **faire**.

Il faut vraiment **faire attention** tout le temps.

Vous ne devez pas hésiter à **faire appel** aux artisans, pour des lots structurels.

Elle nous dit de ne pas **avoir peur**.

Et du coup, encore aujourd'hui, j'ai du mal à **avoir confiance** en moi.

les déterminants possessifs

Les **déterminants possessifs** indiquent la possession.

Devant **ta** beauté, **ma** vie prend enfin **son** sens.

Ils s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'ils déterminent.

Masculin singulier	Féminin singulier	Pluriel	Traduction
mon	ma	mes	<i>my</i>
ton	ta	tes	<i>your</i> (familier et singulier)
son	sa	ses	<i>his, her, their</i> (singulier), <i>its</i>
notre	notre	nos	<i>our</i>
votre	votre	vos	<i>your</i> (formel ou pluriel)
leur	leur	leurs	<i>their</i> (pluriel)

Les déterminants possessifs doivent s'accorder avec le nom qu'ils modifient. Dans l'exemple suivant, le nom féminin *femme* requiert une forme féminine – **sa** – alors que le nom masculin *fauteuil* requiert la forme masculine **son**. La traduction en anglais dépend du contexte. Étant donné que la phrase fait référence à Pierre, nous savons que **sa** signifie « his ». Cependant, le possesseur du fauteuil est ambigu, donc ce n'est pas clair si **son** se traduirait par **his** ou par **her**.

Pierre installe **sa** femme dans **son** fauteuil.

N'oubliez pas de faire la liaison entre les formes plurielles des déterminants possessifs et les mots commençant par une voyelle (*mes amis*). **Ma, ta, sa** deviennent **mon, ton, son** devant des noms féminins commençant par une voyelle pour éviter le hiatus de deux voyelles.

Tu es vraiment **mon** amie, toi.

On peut connecter **son** ampoule à sa tablette ou à son téléphone.

Les déterminants possessifs ne sont qu'un moyen d'exprimer la possession. D'autres expressions de possession incluent :

- les adjectifs possessifs (voir [Adjectifs](#))

Donne-moi la main et pose tes pieds exactement où je pose **les miens**.

- nom + *à* + possesseur

C'est arrivé à une amie **à moi**.

- nom + *de* + possesseur

La maison **de Jean** était très jolie.

le déterminant démonstratif

Le déterminant démonstratif **ce** (traduit par 'this/that/these/those') est utilisé pour un nom défini qui est observé dans la situation ou qui vient d'être mentionné. Il s'accorde en nombre et en genre avec le nom qu'il introduit.

- masculin singulier : **ce**
- masculin singulier devant une voyelle ou un **h** muet : **cet**
- féminin singulier : **cette**
- pluriel (masculin ou féminin) : **ces**

Notez que la liaison est obligatoire entre **ces** et les mots commençant par une voyelle ou un **h** muet.

Souvent, le déterminant démonstratif désigne quelque chose que l'on peut voir ou montrer :

Tu peux jeter **cette** perruque et **ces** lunettes.

Le déterminant démonstratif peut aussi rappeler une chose ou une idée qui a été récemment mentionnée dans le discours.

Pour autant, **cette** question n'a pas à intervenir dans **ce** projet de loi.

-ci et -là

Les déterminants démonstratifs peuvent désigner quelque chose de proche ou de lointain : pour distinguer deux éléments ou plus, on peut ajouter les suffixes **-ci** ou **-là** au déterminant démonstratif. Le suffixe **-ci** indique que l'élément est relativement proche du locuteur ; **-là** suggère que quelque chose est plus loin.

Mais qui peut bien nous appeler à **cette** heure-**ci** ?

Je danse entre **ces** deux choses-**là**.

Les déterminants indéfinis

Les déterminants indéfinis sont principalement les articles **un (une, des, de)**, et **du (de la, de l')**. Les numéraux cardinaux (**deux, cinq, cent**) et des mots comme **plusieurs, divers, quelques**, et **certains** fonctionnent très souvent comme des déterminants indéfinis, mais sont techniquement des adjectifs.

les articles indéfinis

Les articles indéfinis indiquent simplement que le nom modifié n'est pas identifiable. Le choix d'article dépend de si le nom est comptable ou massif (voir [Noms](#)).

noms comptables

Si le nom est comptable, on utilise l'article indéfini **un**, qui s'accorde en genre et en nombre avec le nom.

- masculin singulier : **un**
- féminin singulier : **une**
- pluriel (masculin ou féminin) : **des**

C'est **un** cadeau pour **une** amie.

Vous seriez mieux dans **une** chambre, **une** belle chambre, avec **des** rideaux.

noms massifs

Si le nom est massif (indénombrable), on utilise l'article indéfini **du** (souvent appelé l'article *partitif*), qui s'accorde en genre avec le nom et fait l'élision devant une voyelle.

- masculin : **du** (**du** pain)
- féminin : **de la** (**de la** viande)
- masculin ou féminin devant une voyelle ou un **h** muet : **de l'** (**de l'**ail, **de l'**eau)

Nous avons, tous ensemble, **du** travail à faire.

Je fais cuire cela dans **de l'**huile avec **du** thym et **de l'**ail .

Il y a **de la** glace et **de la** neige partout.

Rappelez-vous qu'un nom qui est typiquement comptable peut souvent être conçu en termes massifs, et vice versa. Ainsi, le même nom peut être introduit par un article défini ou par l'un ou l'autre des articles indéfinis. Comparez ces exemples :

Ici, **le** vin est encore un produit de luxe.

On fait **du** vin ici depuis le XVIIIe siècle.

Le champagne est **un** vin relativement cher par rapport à tous les autres.

Dans le premier exemple ci-dessus, **le vin** fait référence à la catégorie générale. Dans le deuxième exemple, **du vin** fait référence au vin comme une substance massive et non-comptable. Dans le troisième exemple, **un vin** fait référence à un type de vin parmi d'autres, qui est donc comptable.

l'article indéfini remplacé par **de**

Dans certains contextes, l'article indéfini (un, une, des, du, de la, de l') est remplacé par **de** (**d'** devant une voyelle ou un h muet). Ces remplacements ne s'appliquent pas aux articles définis (le, la, les, l').

D'abord, quand un nom indéfini est le complément d'un verbe mis **au négatif**, les articles indéfinis sont typiquement remplacés par la préposition **de** :

Il n'y a **pas de** danger imminent.

Je mange du poisson, mais **pas de** viande animale.

Cependant, à la suite du verbe **être**, les articles indéfinis restent inchangés :

La défaite n'**est pas une** option.

Ce ne **sont pas des** principes cohérents à mes yeux.

L'article peut aussi rester pour souligner le nom positif contrasté. Par exemple :

On a **des** adversaires mais **pas des** ennemis.

Ensuite, l'article indéfini est souvent remplacé par **de** après **une expression de quantité**. Les expressions de quantité incluent des noms (*un kilo, un tas, une bouteille, etc.*) ainsi que des adverbes (*trop, assez, beaucoup, plein, etc.*). Ces expressions peuvent prendre comme complément un nom indiquant la chose quantifiée. Dans ce cas, le nom est marqué par la préposition **de** :

- *nom/adverbe de quantité + de + nom de chose*

Si le nom de chose dans cette construction a un déterminant *défini*, le déterminant garde sa place après la préposition **de**. La préposition **de** est amalgamée avec l'article défini pour faire les formes **du** (*de + le*) et **des** (*de + les*). (Ne confondez pas ces formes amalgamées avec les articles indéfinis **du** et **des**.)

Chez Lucie, j'ai trouvé **une bouteille de cette** fameuse absinthe !

Beaucoup de mes étudiants sont chrétiens ou juifs.

C'est **un petit morceau du** mur de Berlin.

Beaucoup des textes suivants sont des textes classiques, souvent donnés au bac.

Par contre, si le nom de chose dans cette construction a un déterminant *indéfini*, la préposition **de** remplace le déterminant.

Il faut **10kg de** protéines végétales pour faire **un kilo de** viande.

Tu as fait **assez de** bêtises pour ce soir.

Il y a **beaucoup d'**argent à gagner.

Il faut **une douzaine de** jours pour y arriver.

Voici une liste d'expressions de quantité courantes :

- *une boîte de, un litre de, un bol de, une livre de, un bout de, un morceau de, une bouteille de, une part de, une cuillère de, une pincée de, une douzaine de, une tasse de, 50 grammes de, une tranche de, un kilo de, un verre de, un peu de, un tas de, trop de, beaucoup de, assez de, plein de, pas mal de, énormément de*

📌 **Information** : Le complément des quantifieurs proportionnels **la plupart, la majorité, la moitié, et bien des** est toujours défini. L'article n'est donc pas remplacé par **de**. On dit donc *la plupart des livres (de + les)* ou bien *la plupart de mes livres, la plupart de ces livres, etc.*, mais jamais **la plupart de livres*.

Le même principe s'applique à d'autres expressions avec la préposition **de** (avoir besoin de, faire preuve de, avoir envie de, etc.) devant un nom indéfini pluriel (des) ou massif (du, de la, de l').

J'ai **besoin de lunettes** pour lire.

Vous devriez donc **faire preuve de modestie** par rapport à ce sujet.

🌐 **Variation** : À l'écrit ou dans un style plutôt formel à l'oral, il y a deux autres cas où l'article indéfini est remplacé par **de**.

1. après la forme passive de certains verbes (*Le château est entouré d'eau*)
2. devant un adjectif qui précède le nom (*Ce sont **de** grandes maisons*) [**Attention : seulement au pluriel**]

À l'oral dans un style familier, on utilise généralement **par** au lieu de **de** dans la construction passive (avec un article après : *entouré par de l'eau*).

📌 **Information** : Rappelez-vous que ces remplacements ne s'appliquent pas aux noms définis. L'article défini n'est pas remplacé par **de** (mais ils sont parfois amalgamés dans une seule forme : **de + le = du**).

- Indéfini : *Je ne vois pas **de** livres.*
- Défini : *Je ne vois pas **les** livres.*
- Indéfini : *J'ai besoin **de** conseils.*
- Défini : *J'ai besoin **des** (de + les) ciseaux, tu les as mis où ?*

adjectifs introduisant un nom indéfini

Certains adjectifs peuvent introduire un nom pluriel *avec ou sans* l'aide d'un déterminant. Quand il n'y a pas de déterminant défini devant l'adjectif, le nom est indéfini.

Il le lui a dit à **plusieurs** reprises.

Chez Elisabeth et Saïd, il avait rencontré, lors de **ses plusieurs** visites, d'autres personnes dont un couple qui l'entraîna pour cinq jours de tourisme près de Foix.

Différents sujets me préoccupent en ce moment, vous le savez bien.

Les différents conseillers régionaux vont discuter entre eux.

Voici des adjectifs courants qui peuvent introduire un nom indéfini pluriel : *plusieurs, différents, divers, quelques, certains, maints*

Les adjectifs *pareille, maint, tel, et semblable* peuvent introduire un nom indéfini *singulier* sans déterminant, mais cette construction est typiquement limitée à un registre très formel.

Trouver le sommeil avec **pareille** idée en tête est impossible.

Mais l'archéologie apporte **mainte** donnée remarquable.

Ils ne voudront plus passer devant **tel** magasin.

On ne décèle pas l'alacrité, voire la ferveur, que **semblable** initiative démocratique mériterait.

numéraux cardinaux

Les numéraux cardinaux (**deux, six, cent**, etc.) sont aussi des adjectifs qui peuvent introduire un nom avec ou sans déterminant.

Trois personnes dont **deux** policiers ont été légèrement blessées.

Nos quatre mille militaires déployés au Mali y mènent une action exemplaire.

Même si la série a été conçue comme un film, **les six** épisodes peuvent se regarder séparément.

Pour les numéraux 21, 31, 41, 51, 61 et 71, le mot *et* sépare le multiple de 10 de la fin du numéral : *vingt-et-un, cinquante-et-un, soixante-et-onze* (mais *quatre-vingt-un, quatre-vingt-onze*).

 **Variation** : En France, les numéraux 70, 80, et 90 suivent le système vigésimal hérité des Gaulois : *soixante-dix, quatre-vingts, quatre-vingt-dix*. En Belgique, 70 et 90 sont remplacés par *septante* et *nonante*. En Suisse, 80 est remplacé aussi, par *huitante*. En dehors de l'Europe, les pays francophones suivent généralement le système de leur pays colonisateur : *soixante-dix* au Québec et en Algérie, anciennes colonies françaises, mais *septante* au Congo-Kinshasa, ancienne colonie belge.

Un tiret lie les parties des numéraux composés en-dessous de cent (*cinquante-sept*). Le tiret est variable au-dessus de cent (*trois mille deux cent trente-et-un, trois-mille-deux-cent-trente-et-un*).

La forme des numéraux cardinaux est invariable (*quatre femmes, deux mille oiseaux*), à l'exception de **un** qui s'accorde en genre avec le nom (*trente-et-une étudiantes*) et **vingt** et **cent** qui prennent un **s** au pluriel si c'est un multiple exact (*quatre-vingts, cinq-cents*, mais *quatre-vingt-trois, cinq-cent-soixante*).

Les nombres 100 et 1 000 sont représentés par les mots *cent* et *mille*, sans *un* (*cent hommes, mille hommes*). Les mots *million* et *milliard* sont des noms nécessitant un déterminant (*un million d'hommes, un milliard d'hommes*).

 **Information** : Le **f** de **neuf** se prononce comme /v/ en liaison avec *ans, autres, heures, et hommes* (et comme /f/ ailleurs) : *neuf ans* [nø vɑ̃], *neuf amis* [nø fami]

Les consonnes finales de **cinq, six, huit, et dix** peuvent ne pas être prononcées devant un mot commençant par une consonne : *six livres* [si livʁ] ou [sis livʁ].

Il n'y a pas de liaison à l'intérieur des noms composés : *deux-cent-onze* [dø sɑ̃ ɔ̃z]

En chiffres, un espace regroupe les grands nombres par ordre de mille (*mille-sept-cent* : 1 700). Une virgule sépare la partie décimale (trois quarts : 0,75). La monnaie est indiquée généralement après le chiffre (300 EUR, 300 €, 2,50 €), mais il n'est pas rare de voir un symbole de monnaie séparateur de la partie décimale (2€50).

Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/determinants.

